

## Dons patriotiques en numéraire et argenterie d'un citoyen anonyme, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons patriotiques en numéraire et argenterie d'un citoyen anonyme, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794).

In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 252;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32106\\_t1\\_0252\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32106_t1_0252_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

qu'un instituteur patriote et vertueux vienne apprendre à nos enfants les droits de l'homme.

Salut, fraternité et respect ».

DARCOS (*maire*), CLAVERIE (*agent nat.*), DARUS,  
CRABEY (*off. mun.*).

## 54

L'agent national en remplacement près le district de Tarascon-sur-Rhône, adresse à la Convention nationale les titres originaux des citoyens Jacques-Jean Roux, notaire de Molèges, et Bruno Anthenas, notaire à Cygalières, qui en font offrande à la patrie. L'esprit public est bon dans le département, dit *l'agent national*; continuez, citoyens législateurs, à la tenir à la hauteur des circonstances.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 55

Un citoyen, qui ne veut pas se faire connoître, fait passer un vase provenant de la dépouille de son église, qui a été oublié lorsqu'on a fait l'envoi de l'argenterie au district; mais quand quelque chose tombe entre les mains des républicains, rien ne se perd. Cet agent national fait passer en outre deux pièces de 12 l. et une de 24 en argent et numéraire. C'est tout ce qui me reste en argent; et même si je pouvois faire mieux, je le ferois.

Insertion au bulletin (2).

## 56

Les commissaires de la comptabilité préviennent la Convention nationale qu'ils ont fait remettre aujourd'hui au comité de l'examen des comptes leurs rapports sur les comptes des postes et messageries, rendus par Simon Robert Carabeux, pour les années 1780 et 1781.

Renvoi au comité de l'examen des comptes (3).

## 57

Les citoyens Jean-Baptiste Lefevre, et François Langlois, de la commune de Vétheuil (4), pompiers-fondateurs de la section de l'Observatoire, se présentent à la barre, et font déposer deux petits sacs de charbon de terre, provenant d'une mine qu'ils ont découverte et fouillée, et qui est si abondante, qu'elle peut être très-utile à la République: ils assurent à la Convention nationale qu'ils ne négligeront rien pour que leur zèle et leur activité puissent donner des preuves convaincantes de l'utilité de leur tra-

(1) P.V., XXXII, 22-23. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXII, 23 et 343. B<sup>in</sup>, 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>). Texte conforme à l'original, daté du 11 pluv. (C 287, pl. 863, p. 30).

(3) P.V., XXXII, 23. J. Sablier, n° 1151.

(4) Et non Vesteint. Arrond<sup>t</sup> de Mantes.

vail pour l'avantage de la chose publique. Ils produisent des certificats des maire et officiers-municipaux de la commune de Saint-Martin.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des secours et d'agriculture (1).

## 58

Bentabole, représentant du peuple, envoie deux paquets d'assignats, chacun de 50,000 livres.

Insertion au bulletin (2).

GUFFROY (3) Le représentant du peuple Bentabole, en mission dans le département d'Eure-et-Loire, envoie de Chartres deux paquets d'assignats, chacun de 50 mille livres.

Ce sont des dons patriotiques faits, l'un de 50 mille livres, par un citoyen détenu comme suspect.

Les autres 50 mille livres ont aussi été donnés par des citoyens qui étaient détenus, mais que Bentabole a mis en liberté.

L'un d'eux a donné 30 mille livres; l'autre a donné 20 mille livres.

Le comité de sûreté générale m'a chargé d'apporter ces sommes à la Convention qui en décrètera l'envoi à la Trésorerie nationale (4).

UN MEMBRE invoque la mention honorable; elle est refusée (5).

## 59

Le citoyen Chabot, fabricant d'étoffes de Commune Affranchie, fait une offrande à la patrie de la finance de sa maîtrise et d'un assignat de 50 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

## 60

La société populaire de Montpesat donne, pour les enfans et les veuves des vainqueurs de Toulon, 400 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

## 61

Les administrateurs du district de Château-neuf envoient, pour les frais de la guerre, en un bon poste, 360 liv. (8).

(1) P.V., XXXII, 23-24.

(2) P.V., XXXII, 25 et 342 (texte plus complet).

(3) Ann. patr., n° 415.

(4) C 287, p. 863, p. 29. Mention dans *Batave*, n° 371; C. Eg., n° 551; *Mess. soir*, n° 551; *Audit. nat.*, n° 515; J. Sablier, n° 1151; M.U., XXXVII, 25; J. Mont., n° 99; J. Lois, n° 508.

(5) J. Paris, n° 416; Ann. patr., n° 415.

(6) (7) (8) P.V., XXXII, 25. Même texte dans C 287, pl. 863, p. 21.